

Vaison Ventoux vous aide à obtenir les chèques vacances offerts par la Région



La communauté de communes Vaison-Ventoux a décidé d'accompagner le dispositif de chèques vacances mis en place par la Région Sud. L'opération, menée en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) dans 4 départements de la Région (dont le Vaucluse) permet de bénéficier de ce 'chéquier-vacances numérique' d'une valeur de 500 €. Celui-ci est à utiliser chez les professionnels du tourisme en Région Sud lorsque ces derniers sont affiliés à l'ANCV et qu'ils ont opté pour l'option 'CV Connect'. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit de participer à la relance de la consommation et au soutien de l'activité des professionnels du tourisme.

Comment bénéficier de ces chèques de 500 € ?

Pour avoir droit à ces chèques-vacances de la Région il faut être un salarié du secteur privé ayant



Ecrit par Echo du Mardi le 29 juin 2020

travaillé au contact du public durant la période de confinement. Il faut aussi résider dans la Région Sud et disposer d'un quotient familial CAF (Caisse d'allocations familiales) inférieur ou égal à 1 000€. Enfin, pour pouvoir l'utiliser il faut disposer obligatoirement d'un smartphone et d'une adresse électronique.

Dans ce cadre, le service numérique de la communauté de communes propose une aide gratuite pour constituer son dossier de demande sur internet. Cet accompagnement a lieu tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h au siège de la communauté de communes, 375 avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine (penser à se munir de son numéro d'allocataire CAF).

Pour les professionnels du tourisme souhaitant s'affilier à l'ANCV 'option CV Connect' afin de pouvoir accueillir les bénéficiaires de ces chèquiers l'office de tourisme de Vaison-Ventoux peut aussi vous orienter (contact : 04 90 36 02 11).

Contact : service numérique : 06 84 05 83 98 ou 04 90 36 16 29. espaces-multimedia@vaison-ventoux.fr.